

Conseil de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts**Séance du 25.02.20****Relevé de décisions****CONSEIL PLENIER**

Présents : Emmanuel NAYA, Catherine GARCIA, Julie SERMON, Yannick CHEVALIER, Dario MARCHIORI, Vincent FROGET, Muriel JOUBERT, Jean-Christophe BRANGER, Martin BARNIER, Julie NOIROT, Denis VIGIER, Vincent FROGET ; Laurence HIDANI.

Collège étudiant.es : Ninon CHARLES, Nelson DEGLUAIRE, Clémence FROGER

Membres invités : Françoise ANDRIEUX, Philippe WAHL, Stéphane GIOANNI

Membres excusés : Martin BARNIER, Denis VIGIER, Vincent TULEU, Laurence HIDANI

Procurations :

Marylène POSSAMAI donne procuration à Stéphane GIOANNI

Myrtille MERICAM-BOURDET donne procuration à Yannick CHEVALIER

I- Point d'actualités : LPPR, Accréditation**• LPPR**

Point sur la Loi Programmation Pluriannuelle en Faveur de la Recherche

Plusieurs UFR sont mobilisées contre cette loi.

Une journée de mobilisation est prévue le 10/03. La question de la banalisation de cette journée se pose.

• Accréditation

Deux rencontres organisées avec la DFVE. L'une pour les licences, l'autre pour les Masters. Les propositions faites par les UFR seront soumises le 28/02 en CFVU.

Un retour sur les grandes orientations choisies sera alors fait aux directeurs de composantes.

Il est rappelé que le Ministère n'accrédite qu'au regard des fiches établies. Pour ce faire, il nous faudrait travailler sur les blocs de compétences ainsi qu'à d'autres types de formations (formations-projets /

formations ateliers). C'est l'occasion de penser à la création de nouvelles mentions ou de consolider les mentions existantes.

Un point de vigilance est fait sur la nécessité de penser la nouvelle accréditation à coût constant.

II – Budget 2020 : ventilation par départements

La ventilation infra a été réalisée eu égard à l'atterrissage budgétaire 2019 et projections 2020 faites par chaque département.

A noter que pour chaque département, l'alloué 2020 tient compte d'une enveloppe de 2500 € visant à financer projets pédagogiques et/ou actions de communication.

Ces ventilations, ont été communiquées aux Directeurs de Département.

Département	Alloué 2019	Atterrissage 2019	Alloué 2020
ASIE	13 000 €	12 500 €	17 500 €
Lettres	14 000 €	10 335 €	14 000 €
SDL	6 000 €	3 769 €	7 500 €
Musique	13 000 €	20 600 €	20 000 €
FC	27 000 €	25 814 €	28 000 €

Il est rappelé que le Budget de la Formation Continue est voté dans le budget global.

Il est demandé par les Directeurs de Département d'organiser une rencontre aux mois d'octobre / novembre 2020 afin d'échanger sur la ventilation budgétaire faite par département. Ce point pourrait être abordé dans le cadre d'une réunion de bureau.

III – Relations internationales : intervention du Référent CORI

Une cellule spécifique à la gestion du CORONAVIRUS a été créée. Quelques étudiant.es sont dans les zones à risque mais pour l'heure aucun rapatriement n'est prévu.

Il est demandé par les membres de l'UFR d'avoir connaissance de projets de financement existants pour pouvoir monter des partenariats à dimension internationale.

IV – Conventions :

- Convention pédagogique relative à la préparation commune aux concours externes d'agrégation de Lettres modernes, Lettres classiques, Grammaire (convention Universités Lumière Lyon 2 et Lyon 3)
- Accord de coopération double diplôme entre l'Université Lumière Lyon 2 UFR des Lettres, Sciences du langage et Arts et l'Université Sogang Département de langue et littérature françaises (double cursus Masters)
- Convention de mise à disposition de locaux entre l'Université Lyon – UFR LESLA – Site Rachais et l'Association ARCIS (Association pour la rencontre des choristes et instrumentistes du second degré)
- Convention de collaboration pédagogique entre le Département de Musique et de Musicologie – Parcours L3 Musicologie et Médiation et La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
- Avenant à la convention de partenariat pédagogique entre l'ENSATT et le Département d'Arts du Spectacle Licence " Art du spectacle" Parcours "Acteurs / Licence Professionnelle "Technique du son et de l'image" Parcours "Art du Costume de spectacle".

Votées à la majorité.

V – Modalités d'organisation des CUFR 2020-2021

Au regard des votes, une organisation des CUFR débutant à 16.30 est votée à l'unanimité.

VI- Questions diverses : locaux du Bâtiment B

Problématique de locaux notamment du Département de Lettres. Cette problématique de locaux serait une problématique propre à l'UFR LESLA.

La question de l'entretien des locaux qui s'est largement dégradé ces derniers temps est également posée.

Il sera fait état de cette problématique à la DIMMO lors d'une rencontre prévue prochainement visant à identifier les besoins 2020-2021 en matière de salle et de mobilier de l'UFR LESLA.



Le Directeur de l'UFR
Emmanuel NAYA
UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS